

SERVICE DEPARTEMENTAL
DE LA COMMUNICATION INTERMINISTERIELLE
DE L'ETAT

Auch, le 20 novembre 2018

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## Élus, associations et services de l'État mobilisés pour valoriser le Chemin de Saint Jacques



Le 15 novembre 2018 s'est tenue en sous-préfecture de Condom, une réunion de la commission locale « St Jacques » qui rassemble maires, présidents de communautés de communes et des offices du tourisme, conseil départemental et comité départemental du tourisme, association ACIR Compostelle et associations locales, services de l'État.

Cette commission, présidée par Mme la souspréfète de Condom, coordonne les opérations d'entretien et de mise en valeur des 4 biens gersois inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des Chemins de Saint Jacques de Compostelle : la cathédrale d'Auch, la collégiale de La Romieu, le pont d'Artigue à

Beaumont et Larressingle, le segment du Chemin entre Lectoure et Condom.

Les partenaires ont dressé un bilan des manifestations organisées dans le cadre des 20 ans de l'inscription au patrimoine mondial, cette année.

Sur le tronçon de sentier de Lectoure à Condom, 70 points à améliorer avaient été identifiés, concernant la sécurité et le confort des marcheurs, la signalétique ou le paysage proposés aux pèlerins.

5 visites de terrain réalisées en 2018 ont permis de traiter plus d'un tiers des points problématiques ; de prochaines visites *in situ* se dérouleront courant 2019.

Pour chacun des 4 biens relevant du patrimoine mondial, suite à la délimitation de zones tampons établie en 2016 et 2017, un plan de gestion local sera élaboré d'ici 2020, décrivant les opérations à mettre en œuvre pour protéger et mettre en valeur chaque bien, afin de pérenniser le caractère exceptionnel reconnu par l'UNESCO.